



TROPHEE SENIORS 2

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales

MERCREDI 13 ET JEUDI 14 AVRIL 2016
GOLF DE VALENCE ST DIDIER

FORMULE : 36 TROUS STROKE PLAY – 18 TROUS PAR JOUR

Epreuve régie par le règlement général des épreuves fédérales amateurs et les règlements spécifiques de la Ligue Rhône Alpes.

Départs : Messieurs repères 2 (boules blanches).

Sauf sur les trous 1 / 5 / 9 / 14 : Messieurs repères 3 (boules jaunes).

Participation limitée à 120 joueurs(euses)

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Epreuve ouverte à tous les français et étrangers Séniors 2* licenciés à une fédération reconnue. L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions, soit le **lundi 28 mars 2016**. Le **certificat médical est obligatoire** et doit avoir été enregistré par la FFG 7 jours pleins avant le début de l'épreuve.

* Admission spécifique / Seniors 2 : avoir 65 ans au cours de l'année 2016 (Nés avant 1952)

Epreuve non-fumeur, y compris la cigarette électronique : toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

TIRAGE DES DEPARTS : (ils seront sur notre site www.golfclubvalence.com rubrique compétition)

1^{er} Tour : dans l'ordre croissant des index

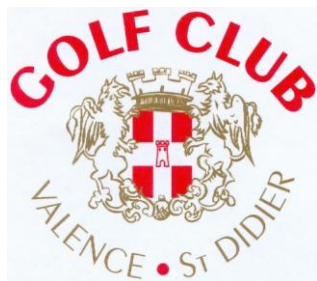
2^{ème} Tour : dans l'ordre inverse des résultats brut du 1^{er} tour

FORFAITS :

Tout joueur déclarant forfait devra le faire savoir avant **le lundi 28 mars à minuit**, au-delà, **les frais d'inscription restent dus**.

ENTRAÎNEMENT :

Reconnaissance gratuite du parcours la semaine précédente sur réservation.



TROPHEE SENIORS 2

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales

PRIX :

Des trophées ou prix seront offerts aux 3 premiers bruts.

INSCRIPTIONS :

Elles devront se faire par écrit au GOLF DE VALENCE ST DIDIER, 26300 CHARPEY avant le **LUNDI 28 MARS 2016** et être impérativement accompagnées du droit d'engagement, soit :

TARIF :

Comprenant les Green-Fees des 2 jours de compétition et une journée d'entraînement avant la compétition :

Seniors 2 non-membres du Club	80.00 €
Seniors 2 membres du Club	30.00 €

Depuis le 1er mai 2015 :

Le droit de jeu fédéral annuel de 35 € devra être acquitté en complément du paiement de la licence, par tout joueur participant à une épreuve fédérale individuelle quelle que soit la catégorie d'âges.

HEBERGEMENT :

Hôtel La Martinière 26120 Montélier (à 5 mn)	Tél. 04 75 59 60 65
Hôtel Valéry 26120 Montélier (à 5 mn)	Tél. 04 75 25 07 51
Hôtel Valentia - RN 552 route d'Alixan à Valence 15 mn	Tél. 04 75 78 04 32
Hôtel Première Classe - 59 av des Auréats 26000 Valence (à 15 mn)	Tél. 04 75 44 06 00
Hôtel Formule 1 - 26300 Bourg de Péage (à 15 mn)	Tél. 04 75 05 17 27
Hôtel de France - Centre-ville 26000 Valence (à 15 mn)	Tél. 04 75 43 00 87
Hôtel Val sud - 26000 Valence (à 15 mn)	Tel. 04 75 40 80 70
Hôtel Le Relais du Soleil - Chabeuil (à 10 mn)	Tél. 04 75 59 01 81
Chambre d'Hôtes « La Bouilhanne » à Chabeuil (à 10 mn)	Tél : 04 75 60 98 70